



Communiqué de presse

25 avril 2023

Les comptes de l'Etat de Vaud sont de nouveau largement excédentaires : l'initiative "Baisse d'impôts pour tous" est plus que jamais bienvenue.

Le canton de Vaud a publié ce matin ses comptes pour 2022. L'Etat enregistre un bénéfice de près d'un demi-milliard de francs avant les écritures de bouclage, le tout en réduisant sa dette de 975 à 700 millions. Malgré une année riche en dépenses liées au conflit en Ukraine, à la pandémie ou encore aux mesures énergétiques, le montant est important et justifie plus que jamais une baisse d'impôt pour les Vaudoises et les Vaudois.

Le Canton enregistre en moyenne depuis 2008 plus de 650 millions de bénéfices annuels. L'instabilité géopolitique, sanitaire et énergétique de ces dernières années, et plus particulièrement de l'année passée, a conduit à des prestations cantonales d'envergure. Malgré ces éléments, l'Etat de Vaud continue d'engranger des bénéfices substantiels.

Le contribuable vaudois est la principale source de ces bons résultats permanents, lui qui est bien trop lourdement taxé en comparaison intercantonale. La classe moyenne vaudoise figure invariablement dans le trio de tête des cantons les plus hautement taxés en Suisse, quel que soit le revenu ou la situation familiale.

C'est pourquoi la FPV, la CVCI et la CVI ont déposé une initiative munie de plus de 28'000 signatures valables visant à réduire de 12% l'impôt cantonal des personnes physiques sur le revenu et la fortune. Ce nombre de paraphes élevé représente le meilleur résultat pour une initiative cantonale vaudoise depuis plus de vingt ans et concrétise le large soutien de la population. Cette initiative a l'avantage d'être simple d'application, de ne porter aucunement atteinte aux finances communales et de soulager directement les Vaudoises et les Vaudois.

Au vu des bons résultats comptables pour 2022, nous attendons des autorités cantonales qu'elles traitent ce texte dans les meilleurs délais. Pour les contribuables de ce canton, une baisse d'impôt sera plus que bienvenue.

Pour tous contacts :

Christophe Reymond, secrétaire général de la FPV, 079 621 12 05

Olivier Feller, directeur de la CVI, 079 658 31 92

Philippe Miauton, directeur de la CVCI, 079 277 68 41

